



**HAL**  
open science

# Les techniques documentaires audiovisuelles à l'épreuve de l'information en continue

Jonathan Ammeux

► **To cite this version:**

Jonathan Ammeux. Les techniques documentaires audiovisuelles à l'épreuve de l'information en continue. Sciences de l'information et de la communication. 2009. dumas-01734749

**HAL Id: dumas-01734749**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01734749>**

Submitted on 15 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Université Charles-de-Gaulle - Lille 3**  
Domaine universitaire du "Pont de Bois"  
Rue du Barreau - BP 60149  
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

## **Les techniques documentaires audiovisuelles à l'épreuve de l'information en continue**



Stage effectué du 1 avril 2009 au 30 septembre 2009

**Jonathan AMMEUX**  
Master 2 GIDE



Maître de stage  
**Yolande LEBRETON**

Tuteur universitaire  
**Jean Stéphane CARNEL**

**LCI**  
54, avenue de la Voie Lactée  
92656 Boulogne-Billancourt  
Tel : 01 41 41 23 45

*Mes premiers remerciements vont à Yolande Lebreton, responsable de la vidéothèque LCI. Je la remercie de m'avoir renouvelé sa confiance pour ce stage de MASTER 2.*

*Je tiens à remercier tout particulièrement Jean-Stéphane Carnel, mon tuteur universitaire. Il n'a cessé de me conseiller et m'encourager dans la réalisation de mon projet professionnel.*

*Enfin, un grand merci à toute les équipes de LCI et de TF1 : documentalistes, techniciens, journalistes, pour leur accueil, leur gentillesse et leur disponibilité tout au long de ces 6 mois.*

# SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>I. Contexte de l'étude.....</b>	<b>7</b>
<b>1.1 Présentation de LCI (La Chaîne Info) .....</b>	<b>7</b>
1.1.1 Historique.....	7
1.1.2 Sa mission.....	7
<b>1.2 Présentation de la vidéothèque LCI.....</b>	<b>8</b>
1.2.1 Historique.....	8
1.2.2 Activités principales.....	9
1.2.3 Organisation.....	10
<b>1.3 Définition des objectifs du stage.....</b>	<b>12</b>
1.3.1 Mission de stage.....	12
1.3.2 Attentes.....	12
<b>1.4 Méthodologie adoptée pour cette étude.....</b>	<b>13</b>
<b>II. Collecte du matériel et politique de sélection.....</b>	<b>15</b>
<b>2.1 Collecte du matériel.....</b>	<b>15</b>
<b>2.2 Politique de sélection.....</b>	<b>16</b>
2.2.1 Diminution du volume d'archivage.....	17

2.2.2	Passage au tout numérique.....	18
2.2.3	Politique d'archivage.....	20
2.2.3.1	Structuration de ces fonds.....	20
2.2.3.2	Politique d'archivage à TF1.....	21
2.2.3.2	Natures des fonds.....	22
2.3	Conclusion.....	22
<b>III.</b>	<b>Traitement documentaire vouée à l'efficacité.....</b>	<b>23</b>
3.1	Points de vue théoriques du traitement documentaire audiovisuel	
3.1.1	Traitement du document audiovisuel selon Bruno Bachimont	
3.1.2	Indexation audiovisuel.....	26
3.1.2.1	Caractéristiques de l'indexation audiovisuelle.....	26
3.1.2.2	Contraintes de l'audiovisuel.....	27
3.2	Indexation à LCI.....	28
3.2.1	Logiciel Nemo.....	28
3.2.2	Le catalogage.....	29
3.2.2.1	La date.....	29
3.2.2.2	Le titre.....	30
3.2.2.3	Le type de document.....	30
3.2.3	Voyage au cœur de la notice documentaire.....	31
3.2.3.1	La zone « En tête » .....	31
3.2.3.2	La zone « Information » .....	31
3.2.3.3	La zone « Mots-clés » .....	33
3.2.3.3.1	Pas de thesaurus : conséquences.....	33

3.2.3.3.2	Limites de l’indexation des images animées.....	34
3.2.3.3.3	Mots-clés outils.....	35
<b>3.2.3.4</b>	<b>La zone « Description » .....</b>	<b>38</b>
2.2.3.4.1	Lisibilité recherchée.....	38
2.2.3.4.2	Description TF1.....	40
2.2.3.4.3	Droits.....	41
2.2.3.4.4	Scriptage.....	43
<b>3.3</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>43</b>
<b>IV.</b>	<b>Recherche, dans l’urgence.....</b>	<b>45</b>
<b>4.1</b>	<b>Types de recherche.....</b>	<b>45</b>
4.1.1	Recherche vague.....	46
4.1.2	Recherche restreinte.....	46
4.1.3	Recherche spécifique.....	47
<b>4.2</b>	<b>Face à l’urgence.....</b>	<b>47</b>
4.2.1	L’apport du numérique.....	47
4.2.1.1	La sélection des images.....	48
4.2.2	La transmission des images.....	48
4.2.2	Les Ours.....	49
<b>Conclusion</b> .....	<b>50</b>	
<b>Bibliographie</b> .....	<b>51</b>	
<b>Annexes</b> .....	<b>52</b>	

# INTRODUCTION

Ce mémoire de deuxième année de master GIDE est une étude sur les pratiques documentaires de « La Chaîne Info ». Ce travail s'appuie sur une observation participante d'environ un an au sein de la rédaction de « La Chaîne Info » et de sa maison mère TF1.

Ce stage de Master 2 intervient dans une période où les services de documentation sont en pleine mutualisation. En effet, au début de l'année 2009, les vidéothèques TF1 et LCI ont commencé à fusionner pour arriver à terme à un système unique. Ce changement pose un certain nombre de questions. D'un côté, TF1, une chaîne de type généraliste où 2 journaux télévisés rythment la journée. De l'autre, LCI, une chaîne d'information continue où l'urgence fait loi.

Cet état d'urgence va conditionner le travail du documentaliste audiovisuel où un nouveau JT est réalisé toutes les 30 minutes. Pour cela, nous verrons comment les documentalistes pensent leurs notices documentaires ? Quelles techniques mettent-ils en place pour répondre le plus pertinemment et rapidement possibles aux demandes des journalistes ?

En nous appuyant sur le modèle TF1, nous verrons en quoi les techniques documentaires employées au sein du service de documentation de LCI répondent à la spécificité d'une chaîne d'information continue. En terme de sélection, d'indexation et de technique de recherche.

En résumé, nous tâcherons de démontrer en quoi le travail documentaire effectué à LCI est représentatif d'une chaîne d'information continue. Quels sont les « contraintes » particulières à une chaîne d'information ? Et comment sont-elles gérées dans ce contexte particulier ?

Concernant la nature de mon investissement lors de ce stage de 6 mois, précisons que j'ai été amené également à travailler dans le service de documentation de la chaîne TF1 lors des trois derniers mois. Mon travail consistait à indexer les journaux télévisés de la chaîne : le 13H et le 20H. C'est donc en tant qu'observateur privilégié que nous avons étudié notre objet. De plus, cette réflexion fut alimentée par de nombreuses conversations informelles et entretiens semi directifs avec des documentalistes des deux chaînes.

Précédés d'une brève partie décrivant la méthodologie employée et le cadre dans lequel nous avons effectué ce stage c'est-à-dire « La Chaîne Info » d'une manière générale et plus particulièrement le service où je suis : la vidéothèque, trois parties articulent notre étude :

Dans la seconde partie, nous exposerons la politique de sélection à LCI. Nous verrons que cette politique d'archivage est guidée par un ensemble de contraintes.

Dans la troisième et quatrième partie, nous décrirons les outils utilisés, la méthodologie employée en terme d'indexation et de recherche d'images. Nous verrons en cela la spécificité du travail documentaire pour une chaîne d'information continue. Dans un contexte de travail où l'urgence fait loi, les documentalistes adoptent des règles spécifiques à la chaîne. Ils utilisent et parfois créent leurs outils de travail en intégrant les contraintes pour anticiper les futures demandes.

Mais, avant d'aborder ces différents points, décrivons le contexte dans lequel cette étude prend place et la méthodologie employée permettant de répondre à ces différentes questions.

# **I. Contexte de l'étude**

## **1.1 Présentation de LCI (La Chaîne Info)**

LCI est une chaîne de télévision privée française d'information en continu. Elle est diffusée sur les réseaux câblés français, le bouquet satellitaire Canalsat, les offres ADSL TV, la TNT (cryptée payante) ainsi que via Internet.

### **1.1.1 Historique**

LCI est créée le 24 juin 1994 par Christian Dutoit pour le groupe TF1. La chaîne est lancée en direct sur le câble à 20h30 par son PDG, Étienne Mougeotte, dans le journal de 20h de Claire Chazal sur TF1 dont il était l'invité. Cette toute première édition du journal de LCI est présentée par Françoise-Marie Morel.

Les studios de la chaîne sont alors installés dans les anciens locaux de Canal +, rue Olivier de Serres à Paris XV<sup>e</sup>, intégralement rénovés pour l'accueillir. Depuis 2000, la chaîne a rejoint la maison mère dans les locaux de Boulogne-Billancourt.

Le capital de LCI est détenu à 100 % par le groupe TF1 SA. La chaîne dispose d'un budget de 55 millions d'euros. Elle emploie plus de 250 collaborateurs et dispose de 14 bureaux en province et de 6 bureaux à l'étranger.

### **1.1.2 Sa mission**

Axée sur l'information généraliste, elle est conçue pour s'adresser prioritairement aux téléspectateurs « CSP+ » (cible idéale des publicitaires), « des décideurs », cadres, professions libérales. Son axe éditorial comprend une sensible proportion d'éditions politiques, économiques, sur la vie des entreprises et l'international. Avec le lancement de ses concurrentes Euronews (1993), I>Télé (1999) puis BFM TV (2005), LCI a fait évoluer son contenu éditorial vers un public plus large sans toutefois abandonner son cœur de cible.

La grille des programmes de LCI est construite autour des journaux avec 55 éditions par jour, et autour de ses points d'actualités, de nombreux débats sont organisés ou des magazines diffusés. LCI choisit un traitement de l'information axé sur l'actualité économique, politique et international, le sport et la culture. Les équipes de tournage sont peu nombreuses, aussi, LCI fait souvent appel aux équipes ou correspondants de TF1 en province ou à l'étranger

LCI retransmet chaque dimanche, en direct à 18h30, le Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI qui reçoit une personnalité du monde politique ou économique.

LCI opte pour un traitement de l'information voisin de celui des journaux comme Le Figaro, Les Échos ou La Tribune. Les débats y sont nombreux, l'actualité économique est très présente en journée et rares sont les reportages sur le terrain, notamment en régions.

## **1.2 Présentation de la vidéothèque LCI**

### **1.2.1 Historique**

En 1994, LCI se repose entièrement sur TF1. En effet, les archives de TF1 doivent couvrir les besoins images de LCI via un faisceau permanent. Aucune vidéothèque n'est prévue au lancement de la chaîne. Seulement une équipe de trois documentalistes présentées à la rédaction comme des magasiniers, chargées de gérer les stocks de cassettes nécessaires à la fabrication et à la diffusion. Rien ne doit être conservé, ni archivé. Autrement dit, aucune structure documentaire (sauf une photothèque entièrement numérique).

S'appuyer sur TF1, pourquoi pas ? Encore faut-il que les stocks d'archives soit accessibles, exploitables dans des délais très courts et que l'offre d'images corresponde à la demande. Cependant, les stocks d'archives de TF1 sont composés du diffusé : les 13H et 20H, de rushes, une sélection des sujets EVN et pour finir les magazines de la rédaction. Par conséquent, la majorité du contenu est lié à la ligne éditoriale des JT 13 et 20H. Le problème de l'offre et de la demande se pose donc dès 1994.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que la vidéothèque a beaucoup évolué depuis la création de LCI. « 2002 » a mis fin aux nombreux dysfonctionnements et marque un tournant décisif pour la structure. D'une vidéothèque fantôme en 1994, nous sommes passés à « une petite

entreprise performante ». Elle se positionne encore comme une vidéothèque de complément par rapport aux structures documentaires de TF1. Néanmoins, au fil du temps, la vidéothèque LCI a gagné en importance pour arriver à une utilisation d'images d'archives quasiment équivalente à celle de TF1<sup>1</sup>.

### 1.2.2 Activités principales

Comme dit précédemment, la mission principale de la vidéothèque est de satisfaire le plus possible les besoins images de LCI. Pour réaliser à bien cette mission, on retrouve à la vidéothèque trois activités principales que sont :

- La constitution d'archives : La sélection s'appuie sur les contenus des JT de TF1 (comparaison pour éviter les doublons). Le documentaliste qui s'occupe de la sélection traite environ 20 heures d'images dans le serveur LCI, c'est-à-dire, de la matière première : échanges, rushes, caméras divergées, radios télévisées, quelques émissions des chaînes concurrentes, et le diffusé. Puis, il conserve après sélection et remontage environ 30 minutes d'archives par jour.
- L'indexation : La totalité des archives sont indexées sur une base documentaire via NEMO (Application de recherche documentaire et de production de données) sous forme de fiches descriptives, précises et complètes en respectant des règles d'indexation, communes et évolutives pour exploiter le fonds d'archives dans un délai très court. En fait, le volume d'archivage repose sur un principe simple : LCI n'archive pas plus que la capacité d'indexer des postes d'indexation (1 par jour). En effet, LCI n'a aucun retard en terme d'indexation.
- La recherche d'images : La vidéothèque alimente en tout ou partie les émissions phares de la chaîne. Le quotidien consiste à fournir le plus rapidement possible des archives pertinentes, à exploiter tous les fonds disponibles et le cas échéant acheter des images ou photographies à des coûts raisonnables.

---

<sup>1</sup> cf. annexe 1

En outre, la vidéothèque de LCI a mis en place différents chantiers documentaires pour répondre à des besoins précis. Deux exemples :

- Les Ours : En 2002 une vidéothèque en ligne directement accessible sur le serveur de fabrication (BZN) se met en place. Les Ours représente une banque d'images thématique (Economie, Politique Intérieure et Etrangère) que les journalistes peuvent utiliser pour illustrer leurs sujets. Les Ours sont mis à jour et complétés selon l'actualité et/ou les demandes de la rédaction.
- Les compilations Nécros : Depuis 2005, la vidéothèque constitue des thématiques d'archives sur différentes personnalités susceptibles de disparaître dans l'année. Ces thématiques regroupent des archives dont les contenus rédactionnels et les coûts sont clairement identifiés. Ce travail a permis de mettre à l'antenne une nécrologie sans frais de Raymond Devos en 30 minutes lors de son décès.

### 1.2.3 Organisation

TF1	TF1 + LCI	LCI
VIDEOTHEQUE DE SERVICE  POLE CULTURE  POLE INFOS GENES  POLE POLITIQUE	POLE ETRANGER  POLE ECONOMIE	VIDEOTHEQUE DE SERVICE

La vidéothèque de LCI est composée d'une équipe de 11 documentalistes. Depuis janvier 2009, une partie des vidéothèques de LCI et TF1 ont fusionné dans le cadre du programme de mutualisation des deux rédactions. Par conséquent, des documentalistes LCI ont rejoint des documentalistes TF1 à l'intérieur de pôles pré-existants. Il existe 5 pôles : Infos génés, Politique, Culture, Politique étrangère et Economie. Pour le moment, seul deux pôles ont été mutualisés : le pôle « Politique étrangère » et le pôle « Economie ».

Le travail des documentalistes de ces pôles consistent à sélectionner les images de leur domaine, à les indexer et à répondre aux demandes d'archives des journalistes au sein de leur service.

En parallèle de ces pôles, il existe une vidéothèque dédié uniquement à l'antenne LCI où il existe 3 vacations par jour du lundi au vendredi contre 4 au moment de mon arrivée. C'est au sein de cette vidéothèque que s'est déroulé mon stage. Aujourd'hui, on retrouve différents postes :

- Le poste de responsable : ce poste est occupé par Yolande Lebreton. Il consiste à gérer la structure, c'est-à-dire :

- Définir les objectifs et méthodes de travail (pour mener à bien les missions)
- Manager l'équipe de documentalistes (animation, recrutement, évaluation, motivation)
- Participer activement aux projets documentaires du groupe (ex : intégrer la structure aux différentes évolutions, technologique notamment)
- Assurer la gestion administrative (planification, horaires, congés)
- Communiquer avec la Rédaction.

- Le poste du matin (5h-15h) : Le rôle du documentaliste consiste à sélectionner les éléments de la veille contenus dans les serveurs de diffusion et de fabrication. Un travail de visionnage, de sélection, de vérification et de remontage est nécessaire. Outre ce travail, le documentaliste doit gérer les recherches d'images lorsqu'un journaliste fait appel à lui et indexer sa sélection du jour.

- Le poste du soir (13h-23h) : Le travail du documentaliste est double. Dans un premier temps, il a pour but de prendre en charge les recherches images jusqu'à 23h. Chercher et trouver le plus rapidement possible des images pertinentes, de répondre aux différentes demandes de la rédaction. Et dans un second temps, le documentaliste indexe la sélection d'archives choisie, montée et recopiée par la vacation du matin si celle-ci n'est pas terminée, ainsi que le retard d'indexation pouvant exister dans les différents pôles TF1. Aussi, les documentalistes en profitent pour travailler sur leurs chantiers documentaires respectifs (achats d'images, nécrologies, fabrication des ours, administration de la base documentaire....)

Lors de mon arrivée, il existait le poste Recherche-Indexation (9h-19h). Comme son intitulé l'indique, il s'agissait pour le documentaliste d'indexer la sélection du jour et de prendre les recherches d'images jusque 13h et l'arrivée du documentaliste du poste du soir.

## **1.3 Définition des objectifs du stage**

### **1.3.1 Mission de stage**

Lors de mon premier entretien avec Yolande Lebreton, responsable de la vidéothèque LCI, nous avons défini le contenu de mon stage. Il n'existe pas de mission précise mais elle me propose un apprentissage approfondi du métier autour de deux axes principaux : l'indexation et la recherche images. Cette mission va me permettre de me confronter à la réalité professionnelle de manière très concrète, de parfaire mes connaissances et d'acquérir une véritable expérience et pourquoi pas des compétences, une carte de visite pour ma future carrière de documentaliste audiovisuel.

Toutes ces raisons ont fait que j'ai accepté ce stage de six mois. J'ai donc été ravi d'apprendre ma réintégration au sein du service de documentation de la chaîne LCI. Cela me permettait avec cette deuxième année de pouvoir appréhender le métier de documentaliste audiovisuel au sein d'un média de dimension nationale.

### **1.3.2 Attentes**

Les qualités nécessaires pour mener à bien ce travail sont claires : motivation, autonomie, rigueur, réactivité, facilité de contact, résistance au stress.

On attend de moi que je sois immédiatement apte à répondre aux exigences du métier de documentaliste audiovisuel comme un véritable professionnel de la documentation, à la fois en indexation et en recherche images. Pour ce faire des documentalistes référents ont été chargés de me réhabituer à l'environnement LCI et m'apprendre les changements opérés à l'indexation et à la recherche images.

## 1.4 Méthodologie adoptée pour cette étude

Afin de réaliser cette étude, nous avons donc mis en place une méthodologie.

Tout d'abord, l'objet de ce mémoire s'appuie sur les travaux de Jean-Stephane Carnel réalisés dans sa thèse « *Le journal télévisé, un créateur de représentations sociales sous contrainte ? Approche par le recyclage des images d'Archives* » et notamment le second chapitre intitulé « *Communication documentaire et communication journalistique* »<sup>2</sup>

Dans ce chapitre, Jean-Stéphane Carnel étudie les pratiques documentaires des documentalistes des journaux télévisés. Il tend à démontrer les interactions entre la construction d'un journal télévisé et son traitement documentaire en expliquant que les images diffusées dans le journal télévisé ne sont pas réellement l'expression d'un point de vue de journaliste, mais le résultat d'un ensemble de « contraintes », qui réduisent le libre choix du journaliste dans les images qu'il va devoir utiliser. In fine, ces contraintes affectent l'ensemble du processus de production de la communication du journal télévisé.

Par conséquent, ces contraintes conditionnent le travail des documentalistes audiovisuels qui vont penser leurs notices documentaires dans un esprit d'efficacité. Pour cela, ils construisent et recréent leurs outils documentaires afin de répondre le plus pertinemment et rapidement possible aux demandes des journalistes.

Il va donc s'agir ici de questionner le modèle LCI et de démontrer tout au long de ce mémoire la spécificité du traitement documentaire réalisé dans une chaîne d'information continue, notamment en comparaison avec une chaîne généraliste comme TF1 où deux JT rythment la journée.

En quoi le travail documentaire effectué à LCI est représentatif d'une chaîne d'information en continue ? Quels sont les « contraintes » particulières à une chaîne d'information ? Et comment sont-elles gérées dans ce contexte particulier ?

---

<sup>2</sup> CARNEL, Jean-Stéphane. « *Le journal télévisé, un créateur de représentations sociales sous contrainte ? Approche par le recyclage des images d'archives* ». Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Sous la direction de BÉGUIN-VERBRUGGE Annette, Université Lille 3, 2009.

Afin de répondre correctement à ces questions, notre travail s'appuie principalement sur une observation participante d'environ un an au sein de la rédaction de LCI. En effet, j'ai réalisé mon stage de MASTER 1 Information Communication Documentation en 2008 au sein de la vidéothèque de LCI durant 6 mois. Mon travail consistait essentiellement à indexer les archives LCI. J'avais également participé au programme de numérisation des archives LCI quasiment terminé à ce jour.

Quant au stage de MASTER 2, il a surtout consisté pour moi à prendre en charge les recherches d'images pour les journalistes LCI.

De plus, j'ai eu l'opportunité d'intégrer la vidéothèque de TF1 pendant quelques semaines afin d'indexer les journaux télévisés de la chaîne. Ainsi j'ai pu constater d'autres méthodes de travail dans un service de documentation.

De surcroît, cette réflexion fut alimentée par de nombreuses conversations informelles et entretiens semi directifs avec des documentalistes des deux chaînes. Il s'agissait pour moi lors de ces entretiens de comprendre comment fonctionner la vidéothèque de TF1 dans son traitement documentaire (sélection, indexation, recherche d'images) et de connaître le positionnement de chacun par rapport à la période actuelle : la mutualisation des deux services documentaires.

C'est donc en véritable observateur privilégié que nous avons pu étudier notre objet.

## **II. Collecte du matériel et politique de sélection**

Cette partie s'intéresse à la sélection des images. En effet, le point de départ de tout archivage passe par la collecte et la sélection des images avant d'être traitées par le service de documentation. Il s'agit dans un premier temps de savoir comment les documentalistes procèdent pour récolter les images et sélectionner celles qui seront archivées.

### **2.1 Collecte du matériel**

LCI n'a pas la capacité technique nécessaire pour stocker sur des serveurs toutes les images qu'elle exploite et qu'elle reçoit. Par conséquent le service de documentation procède à une sélection dont la première étape est la collecte du matériel avant que celui-ci ne soit effacé.

Actuellement, avant l'arrivée du PNS2 (Process News & Sport n°2), une plate-forme multimédia pour la production collaborative de séquence vidéo d'actualité, LCI et TF1 possède chacun un serveur indépendant.

D'une part, un serveur d'archives couplé à NEMO (Logiciel de recherche documentaire et de production de données qui contient toutes les médias archivés par TF1 et LCI), numérisées pour la plupart et associées à une fiche descriptive rendant compte de leur contenu permettant leur réutilisation.

De l'autre, un serveur de fabrication (BZN) accessible via un logiciel de montage (Clip Edit). Celui-ci permet aux journalistes de recevoir leurs images et de monter leurs sujets. Ce serveur est divisé en deux parties : « materials » et « stories ».

Dans materials nous retrouvons les matériaux dits « bruts » servant à la fabrication des reportages :

- Sonores (Interview, discours)
- Rushes
- Camera divergé des invités (venu sur le plateau de LCI)
- Envois des agences internationales provenant des agences de presse (APTN, REUTERS, EVN)

- Images d'archives commandées par les documentalistes
- OURS (Banque d'images sur différents thèmes)

Dans stories, nous retrouvons les « produits finis » prêt à être diffusés :

- Sujets diffusés à l'antenne
- Plusieurs versions de certains reportages
- Offs (Images servant d'illustrations à une nouvelle traitée dans le journal)
- Nécros (Sujets sur différentes personnalités susceptibles de disparaître dans l'année)

Les capacités techniques de stockage étant limitées, une purge se fait quotidiennement par le System Manager. Tous les 3 jours pour les images bruts. 5 jours pour les sujets et offs. 7 jours pour les images des agences internationales.

Ces contraintes techniques, de temps et d'espace de stockage, vont déterminer le choix et la sélection des images qui sera faite par le documentaliste. Ces documents stockés sur le serveur, créés ou reçus par la rédaction, seront traités ou non par le service de documentation. En l'occurrence, à LCI, chaque matin, un documentaliste est chargé de sa sélection.

## 2.2 Sélection des images

*« Les archivistes de télévision ont tous été confrontés un jour à une demande urgente d'images concernant le personnage le plus obscur qui soit ou l'événement le plus anodin possible, à la suite de l'émergence soudaine dans l'actualité du personnage ou de l'événement en question. Ces demandes ne sont pas prévisibles et il est donc souhaitable de tout garder afin de pouvoir y répondre le cas échéant. Evidemment, la thèse en faveur de la conservation systématique ne tient pas compte du facteur coût, tant financier qu'humain, pour le stockage, le traitement et la recherche du matériel. Elle ne tient pas compte, non plus, de la richesse de significations que peut revêtir une séquence d'images sortie de son contexte original et dont une analyse, même minutieuse, n'aura pas prévu l'indexation. Sans une indexation efficace, une conservation systématique ne prémunit pas contre des silences documentaires. »<sup>3</sup>*

---

<sup>3</sup> CARNEL, Jean-Stéphane. « Le journal télévisé, un créateur de représentations sociales sous contrainte ? Approche par le recyclage des images d'archives ». Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Sous la direction de BÉGUIN-VERBRUGGE Annette, Université Lille 3, 2009.

Ici, Jean Stéphane Carnel nous indique et cela se vérifie dans le service de documentation de LCI, la politique de sélection des services d'archives s'établit dans un premier temps en fonction des moyens disponibles à la fois technique et humains.

### **2.2.1 Diminution du volume d'archivage**

Nous avons pu constater à LCI sur une période d'une année que les moyens alloués à l'indexation déterminent le volume d'archivage quotidien.

Lors de mon stage de MASTER 1 en 2008, la vidéothèque LCI fabriquait en moyenne 1 heure d'archives par jour contre 20 minutes à ce jour. Deux raisons expliquent ce changement. Tout d'abord, les effets de la mutualisation des services TF1 et LCI.

A l'époque, au sein de la vidéothèque LCI, il existait 5 vacations par jour du lundi au vendredi contre 2 aujourd'hui :

- Le poste du matin (5h-15h) : Le rôle du documentaliste consistait à sélectionner les éléments de la veille contenus dans les serveurs de diffusion et de fabrication. Un travail de visionnage, de sélection, de vérification et de remontage est nécessaire. Outre ce travail, le documentaliste devait gérer les recherches d'images lorsqu'un journaliste faisait appel à lui (jusqu'à 9h).

Aujourd'hui, le poste du matin fait toujours la sélection mais désormais il prend en charge les recherches d'images jusque 13h et plus 9h. De plus, il est amené à indexer la sélection du jour.

- Le poste du soir (13h-23h) : Le documentaliste prenait en charge les recherches images jusqu'à 23h.

Aujourd'hui, il prend non seulement en charge les recherches d'images mais indexe la sélection du jour si celle-ci n'est pas terminée par le poste du matin, ou le retard d'indexation existant dans les pôles TF1 mutualisé : Etranger ou Economie.

Les postes disparus sont :

- Le poste Recherche (9h-19h) : Le travail du documentaliste avait pour but de prendre en charge les demandes d'images jusque 15h. La vacation du soir prenait ensuite le relais et lui servait de renfort.

- Le poste Recherche Indexation (9h-19h) : Le travail du documentaliste était double. Il devait non seulement indexer les documents que le documentaliste du matin avait sélectionné néanmoins lorsque le documentaliste en Recherche était saturé, le documentaliste en RI prenait le relais. A 15h, il ne s'occupait plus que de l'indexation.

- Le poste Indexation (9h-19h) : Le documentaliste indexait à plein temps la sélection d'archives choisie.

Nous voyons ici que les moyens humains alloués à un service de documentation est la première « contrainte » qui détermine le choix et la quantité des images à conserver. Celle-ci oblige le documentaliste à procéder plus ou moins à des sélections drastiques suivant le temps qui lui est imparti.

Ce temps est difficilement quantifiable car le documentaliste a aussi bien en charge l'indexation que les recherches du jour. Les recherches d'images varient énormément selon l'actualité. Il est impossible de chiffrer le temps moyen que le documentaliste passe aux recherches. Elles peuvent accaparer le documentaliste de quelques minutes à plusieurs heures.

La baisse d'effectif que connaît la vidéothèque LCI est également due en partie au passage de l'analogie au numérique de ces archives.

### **2.2.2 Passage au tout numérique**

Depuis juillet 2009, la vidéothèque LCI est passée au tout numérique. Autrement dit, les archives ne sont plus stockées sur des cassettes mais uniquement sur le serveur d'archives accessible via NEMO. En effet, une fois la sélection des archives faite par le documentaliste,

les images sous forme numérique sont directement rattachées à une fiche NEMO qui sera traitée pour pouvoir être réutilisée par la suite.

La numérisation des archives LCI a été lancée en avril 2007. Elle s'inscrit dans un projet global qui consiste à numériser toutes les archives du groupe TF1 : archives LCI, service des sports et TF1. Ce procédé permet un stockage moins volumineux des documents et une diffusion quasi-immédiate des images via le serveur d'archives.

Cette « révolution » sert avant tout à rendre plus facilement exploitable et « ménager » les supports physique dégradables. Une œuvre numérisée peut ainsi être directement visionnée à partir du logiciel de recherche documentaire NEMO. Le documentaliste peut donc visionner le document sans avoir à aller chercher la cassette dans les stocks du magasin, ce qui lui apporte un gain de temps et de surcroît évite une usure prématurée de l'élément matériel.

L'arrivée du numérique a deux fonctions principales :

- Assurer la conservation pérenne des fonds
- Améliorer l'exploitation des fonds, sa communication

A LCI, les supports analogiques à numériser sont encodés en format MPEG 1 pour la consultation via NEMO et en MPEG 2 pour la communication des extraits aux journalistes.

Le MPEG 2 a la particularité d'offrir une meilleure qualité d'image et de son que le MPEG 1. MPEG signifie « Motion Picture Expert Group ». C'est un organisme de standardisation qui a mis au point différentes normes, dont MPEG 1 et MPEG 2 qui sont des algorithmes de compression vidéo. Le MPEG est sous la tutelle de l'Organisation Internationale de Standardisation.

La conception d'une nouvelle chaîne documentaire numérique rend donc possible d'accéder aux documents audiovisuels munis de leur documentation. Cela signifie que la description documentaire n'est plus seulement une documentation ne possédant pas d'autre valeur que celle de décrire un contenu audiovisuel, mais devient un document à part entière, consultable pour lui-même, à côté du document audiovisuel qu'il décrit.

Nous venons donc de voir dans un premier temps que la politique de sélection des services d'archives s'établit en fonction des moyens disponibles à la fois technique et humain. A cela s'ajoute une politique d'archivage selon la ligne éditoriale de la chaîne.

### **2.2.3 Politique d'archivage**

La politique d'archivage de LCI repose sur deux principes : satisfaire le plus possible les besoins image de LCI tout en limitant les doublons avec les structures documentaires de TF1.

Le documentaliste doit savoir apprécier la valeur et l'importance des documents en terme d'illustration et de contenu rédactionnel pour une exploitation ultérieure.

La sélection quotidienne s'appuie par conséquent sur le contenu des JT de TF1. Tout archivage implique un visionnage préalable du 20H et une vérification du 13H.

De plus, la sélection des échanges (Reuters, APTN, EVN) s'effectue après contrôle des documents choisis pour archives par le service Etranger et Economie. Les images internationales traitant de la politique étrangère et de l'économie ne sont pas traitées par la vidéothèque.

La politique d'archivage de LCI demande donc d'avoir des compétences rédactionnelles, une grande connaissance de l'actualité, des besoins de la chaîne, des fonds d'archives et des outils documentaires.

#### **2.2.3.1 Structuration de ces fonds**

LCI est une chaîne d'information continue dont les programmes sont axés principalement sur l'actualité économique et politique (française et étrangère). Le documentaliste prend donc en compte ces exigences pour faire sa sélection.

En effet, étant donné que les critères de sélection ne sont pas explicites et qu'il n'y a pas de ligne directrice bien établie, le documentaliste se réfère aux requêtes des journalistes qui correspondent souvent à des besoins spécifiques que sont l'actualité politique et économique.

Par conséquent, soumis à des contraintes de temps et de moyens humains pour traiter les documents, l'un d'entre eux me confiait qu'il était guidé par une question principale : « Est-ce qu'un jour on réutilisera ces images ? » Cela revient à se poser la question si les images ont un vrai potentiel de réutilisation dans une chaîne d'information comme LCI ?

Une étude menée en 2006 nous dévoile la composition du fonds d'archives de LCI. Cela correspond bien à la ligne éditoriale de la chaîne :

- 31 % sur l'étranger
- 25 % sur la politique
- 22 % sur l'économie et société
- 9 % sur les informations générales
- 7 % sur la police et la justice
- 2 % sur la santé
- 2% sur divers
- 1 % sur la culture
- 1 % sur le sport
- 0 % sur les sciences et techniques

De plus, la sélection est parfois guidée par les journalistes qui appellent eux même le service de documentation pour demander l'archivage de sujets ou de rushes qu'ils ont été tournés. Ils savent qu'ils vont les réutiliser dans un avenir proche.

### 2.2.3.2 Politique d'archivage à TF1

A TF1, le travail de sélection se passe de manière sensiblement différente. En effet, aucune sélection n'est faite en ce qui concerne les journaux télévisés de la première chaîne : le 13H et le 20H. Du début à la fin, tout est conservé. Aucune différence de traitement entre les sujets qui peuvent être des plus pointus « Analyse de la réforme du système de santé aux Etats-Unis présentée Barack Obama » au plus superflus « L'un des derniers artisans sabotiers de France basé en Ariège ».

La politique du service de documentation de TF1 est de conserver la totalité de ce qui a été diffusé.

Nous pouvons penser que cette démarche tient davantage de la conservation du patrimoine audiovisuel de la chaîne qu'à une véritable réflexion sur le potentiel de réutilisation des archives conservées.

Par contre, dans les services annexes que sont la Culture, la Politique, les Infos génés, l'Economie et l'Etranger, un travail de sélection est mis en place par les documentalistes. Ils récupèrent les rushes tournés par les JRI (Journaliste reporter d'images) et les images provenant des agences de presse internationale traitant de leur domaine, les sélectionnent et les traitent au sein de leur service.

### 2.2.3.2 Natures des fonds

La vidéothèque de LCI conserve différents types de documents :

- Sujet (qui passe à l'antenne)
- Sonore (Interview, discours)
- Off (Image servant d'illustrations à une nouvelle traitée dans le journal)
- Echange (Reuters, APTN, EVN)
- Rush (Document original provenant de cassettes vidéo servant au tournage)
- Invités (venu sur le plateau de LCI)
- Documents extérieurs (Images fournies par une société extérieure. Ex : un document institutionnel présentant les activités du groupe Bouygues)

## 2.3 Conclusion

Une fois la sélection faite, déterminée par un ensemble de contraintes que nous venons de voir, il s'agit de traiter ces documents de manière à les retrouver le plus rapidement et le plus efficacement possible.

### III. Un traitement documentaire vouée à l'efficacité

#### 3.1 Points de vue théoriques du traitement documentaire audiovisuel

##### 3.1.1 Traitement du document audiovisuel selon Bruno Bachimont<sup>4</sup>

Un traitement documentaire consiste à savoir de quoi un document parle. Pour cela, on fait appel à des qualifications empruntées à la langue naturelle, ou à des vocabulaires contrôlés.

Structuration et qualification renvoient à la tâche de l'indexation, tâche qui provient elle-même de la grammatisation des documents et de leur manipulation.

Mais la difficulté de l'indexation s'accroît avec la prise en compte des images et du son. En effet, ces médias présentent des caractéristiques bien connues, mais qu'il est bon de rappeler, permettant de comprendre l'enjeu que revêt leur grammatisation.

Bachimont nous rappelle que pour bien saisir leur spécificité c'est de les comparer au média textuel, que nous fréquentons tous depuis nos premiers apprentissages scolaires.

*« Le texte, sous la forme que nous lui connaissons dans les langues occidentales, résulte d'une écriture alphabétique, constituée d'un répertoire fini de symboles permettant, par leur combinaison, d'exprimer tous les contenus de la langue. Par ailleurs, certains assemblages de ces symboles sont particulièrement stables et constituent ce qu'on peut appeler en première approximation des mots. Le texte se caractérise donc en une double articulation, alphabétique d'une part et lexicale d'autre part. On dispose d'un répertoire fini de symboles, l'alphabet, et d'un référentiel lexical stabilisé quoique indéfini, le dictionnaire. »*

En effet, le répertoire fini de symboles assure que tout contenu textuel s'exprime comme une combinaison de ces symboles. Et le référentiel stabilisé permet de surmonter l'infinité des

---

<sup>4</sup> BACHIMONT, Bruno. « Image et audiovisuel : la documentation entre technique et interprétation ». In Documentaliste – sciences de l'information, vol 42, n°6, 2005.

combinaisons possibles de ces symboles dans la mesure où ce répertoire est plus ou moins commun au producteur du document et à son lecteur.

Il y a donc une continuité entre l'auteur et le récepteur, fondée sur le partage d'un même référentiel qui permet d'exprimer des requêtes possédant un écho dans les documents que l'on recherche.

Autrement dit, pour Bachimont *« la langue et l'écriture qui l'instrumente proposent une double restriction à la variabilité naturelle de l'expression : une expression réduite à une combinatoire et canalisée par un référentiel. »*

La situation est largement différente dans le cas des images et des sons. En effet, les pixels d'une image ne sont pas les lettres d'un alphabet.

*« En nombre infini, ils ressortissent au continu de la perception et à sa mesure et non au discret et à sa codification. »*

Par ailleurs, il n'existe pas de dictionnaire d'images, c'est-à-dire de référentiel stabilisé codifiant l'expression. Par conséquent, il n'existe pas de granularité définissable a priori constituant le niveau d'expression où pourraient s'exprimer des requêtes, et il n'existe pas non plus de continuité entre un auteur et un lecteur instaurant une « commensurabilité » entre ce qui est présent dans le document et le contenu d'une requête.

Dans le media textuel, les chaînes de caractères séparées par le caractère blanc constituent la granularité par défaut pour exprimer une requête et effectuer une recherche : le mot et son contenu lexical, ce qu'il signifie, constituent sa propre qualification. L'inscription écrite est donc sa propre indexation.

Bachimont prend l'exemple de l'usage souvent simpliste que nous avons des moteurs de recherche, bien en dessous de leurs possibilités réelles. On se contente de rentrer quelques mots-clés en guise de requête. Cela nous suffit largement et ça permet de nous satisfaire dans la majorité des cas.

Double méprise pour Bachimont : *« D'une part le caractère blanc est une invention de scribes, relayée par les imprimeurs et les informaticiens : technique permettant la codification pour inscrire la langue, le caractère blanc n'a qu'un rapport lâche à la définition d'unités linguistiques autonomes. Là où une segmentation fondée sur ce principe verra trois mots, le linguiste ne retiendra qu'une seule expression lexicalisée, comme dans « la queue leu leu », et là où le linguiste distinguera quatre morphèmes, la segmentation ne verra qu'une unité, comme dans « rétropropulseur » (rétro/pro/puls/eur). »*

*« D'autre part, ni l'image, ni les sons, ni les flux vidéo ne peuvent être segmentés d'un point de vue objectif et absolu, mais toujours seulement d'un point de vue relatif et contextuel »* rajoute-il.

Il faut donc prendre acte que la structuration et la qualification sont des processus interprétatifs, et qu'à ce titre elles relèvent d'un contexte et d'un ancrage social et culturel.

De plus, il faut prendre au sérieux le fait que les images et les sons ne possèdent pas de répertoire alphabétique ni de référentiel lexical. Cela signifie qu'il ne convient pas d'interpréter les images et les sons selon les mêmes conventions et pratiques que les contenus textuels.

*« Si les images et les sons constituent sans doute des signes et des représentations, ils ne sont pas des signes linguistiques. »*

Pour les images et les sons, l'indexation n'est pas donnée avec le contenu, il faut explicitement la surajouter. On cherchera alors à proposer des outils ou des algorithmes qui *« extrairont du contenu sa structure, sa qualification, en faisant l'hypothèse que ces dernières sont intrinsèques au contenu et manifestent son objectivité. »*

De même, de la même manière que les caractères blancs séparant les mots de la langue écrite, on doit pouvoir trouver des principes de découpage des images. La manipulation technique d'unités librement définies, contribue à dégager des ordres ou des structures des images. Les plans, ou séquences d'images correspondant à ce qui est filmé par une caméra entre deux mises hors tension, sont intrinsèques aux contenus filmés.

Pour Bachimont « *on en tire la conclusion erronée que la segmentation en plans possède un intérêt constitutif pour l'interprétation des contenus et qu'il est donc nécessaire d'en passer par là pour aborder le traitement de l'image. Le changement de plan serait alors le caractère blanc de l'écriture de la langue.* »

Il pose donc la question si oui ou non les plans sont importants. 

### **3.1.2 Indexation audiovisuel**

#### **3.1.2.1 Caractéristiques de l'indexation audiovisuelle**

Le traitement documentaire d'un document doit permettre l'accès et la consultation des unités documentaires composant le fonds. En effet, un fonds documentaire atteint rapidement un volume considérable posant le problème pratique de trouver un contenu donné. Il est donc nécessaire d'avoir une représentation de la nature des contenus et de leur localisation dans le fonds pour le rendre accessible et exploitable. Autrement dit, il faut en faire l'indexation.

L'indexation s'effectue en fonction d'une stratégie dépendant de la nature du fonds et de sa fonction : la description globale prescrit ce qu'il faut représenter dans la description locale.

La description documentaire globale du fonds et locale des contenus correspond par conséquent à la problématique de l'indexation.

*« Indexer des documents n'est pas tâche aisée, indexer des documents audiovisuels l'est encore moins. L'audiovisuel recèle en effet des spécificités qui rendent son indexation délicate. En particulier, contrairement aux documents textuels de la tradition écrite, les documents audiovisuels sont des documents temporels (ils se déroulent dans le temps) et ne sont pas construits de la combinaison d'un nombre limité de caractères. Autrement dit, les documents audiovisuels sont temporels et non alphabétiques et posent des problèmes spécifiques pour l'indexation. »*

En effet, l'image ne prescrit pas par elle-même une interprétation, il faut lui adjoindre une prescription interprétative explicite, dès lors que l'on veut exploiter les images en fonction

d'une certaine valeur ou signification. C'est pour cela qu'à LCI, les pratiques documentaires repose sur la description linguistique puis en mots clés des documents audiovisuels.

Le documentaliste visionne le document et décrit de manière linguistique en temps réel le contenu. On utilise donc la langue pour rendre intelligible et accessible le contenu audiovisuel.

*« Toute pratique documentaire de l'audiovisuel doit donc comprendre une réécriture textuelle de l'image pour rendre possible son accès. »*

Mais cela n'est pas si simple car les conditions technologiques de production (le système technique), les conditions herméneutiques de production (le contexte culturel de l'auteur et de son temps) sont autant de contraintes et de grilles de lecture de l'image et fournissent autant de prescriptions interprétatives et de sémiotisations potentielles.

C'est pour cela que le service de documentation de LCI adopte des règles communes et des techniques documentaires spécifiques pour limiter ces effets.

### 3.1.2.2 Contraintes de l'audiovisuel

L'audiovisuel est, comme son nom l'indique, un mélange de son et d'image animée. Cela pose la difficulté que le contenu véhiculé par une séquence audiovisuelle n'est pas purement visuel ni sonore. Cela se traduit par les difficultés suivantes :

- Le contenu sonore n'est pas le contenu visuel : la description de ce qui est dit ou entendu n'est pas la description de ce qui est vu à l'image ; souvent, en particulier dans le flux télévisuel, la bande son est une interprétation abstraite de ce qui est montré à l'image qui est alors plus factuelle
- le contenu d'une séquence est produit par la synthèse son et image. Il est difficile de séparer les composantes si bien que la description documentaire parvient rarement à être pertinente et surtout à savoir repérer une unité documentaire qui soit une unité de sens dépendant du contexte.

## 3.2 Indexation à LCI

### 3.2.1 Logiciel NEMO

Pour le traitement documentaire à LCI et TF1, les documentalistes utilisent un outil spécifique : le logiciel NEMO.

Le logiciel NEMO est une application de recherche documentaire et de production de données mis en place à TF1 et LCI.

Le logiciel NEMO permet :

- La recherche dans tous les domaines : base TF1 / LCI, vidéo, photo, presse, dépêche, dopesheets
- La recherche en full text.
- La recherche sur champs, index multichamps avec des opérateurs et des aides à la saisie.
- Historique de recherche
- Création et Indexation de documents
- Lecture de la vidéo numérique en ligne

Pour résumer, NEMO offre à son utilisateur la possibilité de créer et d'indexer des documents, de les rechercher et de les visionner grâce aux fichiers numériques rattachés à chaque notice.

Indexer un document se fait en plusieurs parties conditionné par le logiciel usité. En effet, la fiche en indexation, quelque soit le média, possède toujours la même structure<sup>5</sup> :

- Une zone « En-tête » qui comporte le titre de la fiche et les informations clefs
- Une zone « Information » qui donne les informations techniques (Date de tournage, nom du journaliste)
- Une zone « Mots-clés » qui décrit le document à l'aide de descripteurs thématiques et descripteurs images. Il n'existe pas de thésaurus à LCI mais un lexique non structuré.

---

<sup>5</sup> cf. annexe 2

- Une zone « Description » qui permet au documentaliste, en langage libre, de traduire en mots les images.

Le logiciel permet la consultation de tous les champs et ceux-ci sont tous interrogeables.

### **3.2.2 Le catalogage**

Jean-Stéphane Carnel a constaté que tous les systèmes de traitement des images animées comportent au moins six champs indispensables. On le constate à LCI et TF1. Ces six champs obligatoires sont :

- une référence
- un titre
- une date
- une durée
- un lieu de tournage
- un auteur

Au niveau de l'interface des résultats de recherche, NEMO présente trois champs : la date, le titre, le type de document (TF1, LCI, NON DIFF). Ceci est la première étape d'un choix de document. Le documentaliste lit ces trois champs avant d'ouvrir chaque notice.

#### **3.2.2.1 La date**

Pour une chaîne d'information continue comme LCI qui traite de l'actualité, la date d'un document importe beaucoup. Il peut être l'un des principaux éléments dans la recherche d'une image pour plusieurs raisons :

- Le journaliste peut avoir besoin d'images diffusées ou réalisées à un moment précis. Il s'agit pour le documentaliste de récupérer ces images et pas d'autres traitant d'un même sujet. Par exemple, nous sommes le jour d'un procès des attentats de Bali. Etant donné qu'il y en a eu plusieurs. De quel attentat se réfère ce procès ? La date permet donc d'écartier certains résultats de recherche.

- Trouver les images qui correspondent à la période où le sujet est fabriqué. Par exemple, un journaliste nous demande pour illustrer son sujet portant sur le début des soldes d'été, des images de cohue dans les magasins. Ainsi, la date permet au documentaliste de bannir les images des soldes d'hiver où les clients seront emmitouflés des pieds à la tête. Cela risquerait de choquer le téléspectateur en plein mois d'août.
- La date donne aussi le moyen de prévoir « l'état » des images. Autrement dit, le « côté ancien » qui risquerait de se voir à l'écran. Nous avons constaté que l'apparence des images est rapidement obsolète. Au-delà de 5 ans, il devient difficile de les utiliser en tant qu'images d'illustrations. C'est pour cela que très souvent les journalistes, conscients de ce phénomène de désuétude, nous réclament les images les plus récentes possibles.

### 3.2.2.2 Le titre

Le titre est un autre outil de sélection essentiel. Il peut permettre de sélectionner plus rapidement des réponses parmi des dizaines de résultats. A LCI, il doit être saisi en majuscules et doit être le plus complet possible et répondre aux interrogations : Qui, Quoi, Où, Comment et Pourquoi.

### 3.2.2.3 Le type de document

Le type de document est également un critère essentiel dans la sélection d'un document. Celui-ci précise s'il s'agit d'un document LCI, TF1, Rush TF1, Rush LCI ou images issues des échanges (REUTERS, APTN ou EVN). Si le journaliste nous donne du temps et qu'il a besoin des images en longueur, on privilégiera les rushes et images des agences. Si c'est une urgence où il faut quelques secondes d'images pour illustrer son sujet, on se penchera davantage vers les reportages où les images sont déjà montées.

Ces trois champs directement accessibles depuis l'interface du lot des résultats, constituent la première étape de la sélection d'images. Avant le visionnage vient ensuite les indications contenues dans les notices documentaires.

Quelles sont les techniques employées par les documentalistes de LCI pour répondre le plus rapidement et efficacement possible aux requêtes des journalistes ?

### 3.2.3 Voyage au cœur de la notice documentaire

#### 3.2.3.1 La zone « En tête »

Cette zone comporte les champs *Titre* et *Résumé*.

Nous l'avons dit, pour ce qui est du titre, celui-ci doit être le plus complet possible et répondre aux interrogations : Qui, Quoi, Où, Comment et Pourquoi.

Pour ce qui est du champ *Résumé*, celui-ci doit tout simplement résumer le contenu du sujet. Il s'agit ici de faire un résumé de type informatif de quelques lignes. La plupart du temps, nous effectuons un copier-coller d'une dépêche de l'AFP qui traite du même sujet en prenant le soin de sélectionner les éléments importants par rapport au contenu du document que nous indexons.

#### 3.2.3.2 La zone « Information »

Cette zone comporte différents champs :

- *Date* : celle-ci correspond à la date du document et non de la création de la fiche
  
- *Emission* : On indique dans ce champ interrogeable l'émission de laquelle le document est issu : JT, LE-18H, CULTURELLEMENT-SHOW, LE-GRAND-JURY, JTECONOMIE, JTMONDE, TALK-SHOW (pour plateau LCI), NON-DIFF (pour rushes et échanges), etc.
  
- *Numéro de cassette* : Ici, on mentionne le numéro de la cassette sur laquelle est archivé le document (Par exemple : LCI-090831-01/01). Mais depuis le mois de juillet. Les archives ne sont plus conservées sur cassettes mais uniquement sur serveur.

- *Journaliste* : On se réfère ici à une table associée regroupant les noms des journalistes de LCI. Cela permet de gagner du temps lors de la saisie et surtout de ne pas se tromper dans l'orthographe des noms.
- *TC In / Out* : On attribue le time-code du début du sujet enregistré sur la cassette (Par exemple : *00h24'58*). L'attribution des TC se fait de manière automatique une fois le document numérisé et rattaché à la notice documentaire.
- *Durée* : On indique la durée du document (Par exemple : *00h05'42*). L'indication de durée génère automatiquement un TC Out. Elle donne une indication de la longueur des images ce qui peut être très important lors des recherches. Elle donne une première idée sur la variété possible des images contenues dans le document si celui-ci est plus ou moins long. Les rushes TF1 peuvent durer plus de 30 minutes.
- *Source* : On indique dans ce champ interrogeable l'origine des images :
  - **LCI** : sujets, rushes, off, sons copiés
  - **LCI-TH** : sujets ou rushes copiés sur des cassettes thématiques (Classification abandonnée)
  - **ECH-EVN** : images provenant des EVN
  - **ECH-REUT** : images provenant de l'agence REUTERS
  - **ECH-APTN** : images provenant de l'agence APTN
  - **DOC-EXT** : images fournies par une société extérieure

Ce champ permet seulement de savoir si les images ont été diffusées sur LCI. Il peut s'agir d'un document France Télévisions par exemple mais si il est diffusé sur LCI. La source sera LCI. L'origine exacte du document est notifiée dans la partie « descriptive ». Nous y reviendrons un peu plus bas car la source des images est un des premiers critères du potentiel de réutilisation d'une séquence d'images d'archives. Elle peut être soumise à des droits de diffusion et cela conditionne la recherche du documentaliste.

### 3.2.3.3 La zone « Mots-clés »

Voici une zone très importante dans l'étape d'indexation en vue de la recherche documentaire. Les documentalistes de LCI adoptent des règles et des techniques afin de pouvoir répondre le plus efficacement possible aux requêtes des journalistes lors des demandes d'images. Cela ne se fait pas sans contraintes, techniques et humaines.

#### 3.2.3.3.1 Pas de thesaurus, conséquences

Selon l'AFNOR, un thesaurus « *est un type de langage documentaire qui consiste en une liste de termes constituant un vocabulaire normalisé sur un domaine de connaissances, reliés entre eux par des relations synonymiques, hiérarchiques et associatives.* »

Les services de documentation de LCI et de TF1 ne possèdent pas de thesaurus. Cela s'explique par le fait qu'ils ne se sont jamais vraiment penchés sur la question étant donné la performance des services. D'ailleurs, la plupart des documentalistes pensent que ça ne serait pas adapté au besoin d'une documentation d'actualité.

Il existe donc un lexique non structuré comprenant des mots-clés pouvant évoluer. Celui-ci est contrôlé par un documentaliste qui est alerté lorsqu'un nouveau terme fait son apparition. Il peut d'ailleurs s'agir d'une faute de frappe ou d'une erreur. Ainsi nous avons pu retrouver dans la base des incongruités comme SEGOLENE-ROYALE ou VALERIE-GISCARD-D-ESTAING.

Les erreurs sont rectifiables par un documentaliste possédant les droits de modification. Il a la possibilité d'ajouter, de détruire et de transformer des mots-clés. De plus, l'élaboration de nouveaux mots-clés est discutée entre les membres du service afin de posséder une base cohérente entre les documentalistes.

Néanmoins un souci persiste. En effet, l'indexation à l'aide d'un lexique non structuré fait que la création des descripteurs est extrêmement souple. Par conséquent, il pose le problème de la variabilité d'interprétation des images faites par les documentalistes.

D'ailleurs, selon Pierre le Loarer, l'indexation humaine serait trop sujette à des variabilités « aussi bien dans le choix des descripteurs que dans le choix des termes en l'absence de langage contrôlé. »<sup>6</sup>

Le documentaliste choisit des concepts qui lui semble les plus représentatifs du document mais cela donne lieu à la production de mots-clés synonymes ou homonymes. Ainsi, il n'est pas rare de trouver dans la base des termes équivalents : AUTOMOBILE ou VOITURE, TRAFIC-ROUTIER ou CIRCULATION-ROUTIERE, CRISE-FINANCIERE ou CRISE-ECONOMIQUE, AUTOBUS ou AUTOCAR, BURQA ou BURKA, etc.

Généralement, lors de la sélection d'un descripteur, le documentaliste trouve une parade et choisit le terme où il existe le plus grand nombre d'occurrences.

### **3.2.3.3.2 Limites de l'indexation des images animées**

Il existe des limites inhérentes à l'indexation des images animées. Jean-Stephane Carnel nous en explique la cause : « L'utilisation des mots-clés rencontre certaines limites. L'une des plus visibles trouve son origine dans le fait que, dans la plupart des services, ceux associés à la notice ne correspondent pas à un plan mais à cette notice. La majorité des services d'archives des télévisions nationales applique un traitement documentaire et une indexation sur l'ensemble d'un sujet, n'allant pas jusqu'à une indexation reliée à un plan spécifique. Donc, les demandes croisées, par exemple une image présentant deux personnes, ne donneront pas forcément un résultat de recherche où ces deux personnes seront présentes en même temps à l'image mais uniquement à des moments séparés dans le même reportage. »<sup>7</sup>

En effet, il arrive régulièrement que les journalistes nous demande des personnalités se trouvant côte à côte. Par exemple : Martine Aubry et Ségolène Royal. Le documentaliste entre comme mots-clés : MARTINE-AUBRY et SEGOLENE-ROYAL et COTE-COTE. Ceci ne garantit en rien que nous retrouverons une image où ces deux personnalités soient ensemble. Certes, elles figureront toutes les deux dans le même document. Mais il y a de grandes de

---

<sup>6</sup> LOARER, Pierre le, « Indexation automatique, recherche d'information et évaluation », In Le traitement automatique du document, cours INRIA, Aix en Provence, 1994, pp. 158-159.

<sup>7</sup> CARNEL, Jean-Stéphane. « Le journal télévisé, un créateur de représentations sociales sous contrainte ? Approche par le recyclage des images d'archives ». Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Sous la direction de BÉGUIN-VERBRUGGE Annette, Université Lille 3, 2009.

chances que nous les retrouvons séparément et que le mot-clé COTE-COTE servait à décrire un plan où Martine Aubry discutait avec Laurent Fabius.

Autre difficulté soulevée par Jean-Stephane Carnel est celle qui réside dans la différenciation entre des images retransmettant un évènement et des images discutant de cet évènement sans le montrer.

Pour cela, LCI a créé la règle du OFF. En effet, il faut mettre (-OFF) à la fin du mot-clé s'il est question d'une personnalité, d'un événement, d'un lieu ou d'un objet qui n'est pas visible : JACQUES-CHIRAC-OFF, EXPLOSION-OFF, ATTENTAT-SUICIDE-OFF.

Cette règle donne lieu à de âpres débats entre les documentalistes. Pour certains, le fait de mettre un OFF pour ce qui n'est pas une personnalité ou un lieu revient à mettre le document aux oubliettes. Ils se justifient en disant qu'ils ne recherchent jamais dans la base à l'aide d'un mot-clé se terminant par un OFF. Par exemple, un journaliste fait une demande d'archives sur les attaques des requins qu'il y a pu avoir en France. Le documentaliste va entrer comme mot-clé FRANCE et REQUIN. Il ne va pas penser au mot-clé REQUIN-OFF. Il va donc passer à côté de tous les sujets potentiellement intéressants sur les attaques de requins en France où on ne voit pas l'animal. Ils mettent REQUIN en mot-clé même si on ne voit pas la bête car le thème du sujet ce sont les requins.

Nous venons de voir qu'il existe des limites inhérentes à l'indexation des documents audiovisuels. Cependant ces contraintes sont plus ou moins assimilées par les documentalistes, et vont alors déployer des outils et des techniques documentaires pour l'indexation des images comme les mots-clés outils.

En effet, le texte ne permettant qu'une représentation grossière des images, les documentalistes utilisent des mots-clés outils « subjectifs ». Le terme « outils » car ces mots-clés ne désignent pas des objets, des actions ou des personnalités comme la grande majorité des mots-clés dans les bases documentaires, mais ils matérialisent l'opinion de l'indexeur sur la valeur de réutilisation du document.

#### **3.2.3.3.3 Mots-clés outils**

Jean-Stephane Carnel nous dit que ces mots-clés outils « *ne sont pas normalisés dans les manuels de technique documentaire et leur utilisation, ou même leur présence, est variable selon*

*les services documentaires et les fonds disponibles. Ces mots-clés outils existent pourtant dans de nombreux services de documentation télévisuels et ils assurent le moyen d'indexer les images, non pas au niveau dénotatif ni même réellement connotatif mais, simplement pour servir une « efficacité de l'action » lors d'une recherche. »<sup>8</sup>*

Pour lui, ce sont des « amplificateurs des capacités humaines », qui augmentent les performances, en termes de rapidité et de pertinence, des résultats de recherche.

Il prend l'exemple du service de documentation de M6 : « *Les mots-clés outils subjectifs utilisés par les documentalistes de M6 sont de deux types : « Sensationnels » et « Qualitatifs ». Les premiers regroupent les images : insolite, gag, bêtisier, zinzin et ont été créés, principalement, pour pourvoir aux besoins des journalistes travaillant pour les magazines de variétés. Ces derniers sont fréquemment à la recherche d'images « insolites » ou drôles. Par contre, le journal télévisé recycle peu les images entrant dans ces catégories, même s'il lui arrive d'en diffuser.*

*Les seconds, les mots-clés outils qualitatifs, sont employés pour subvenir à l'ensemble des demandes du groupe et en particulier celles, toujours urgentes, émanant de la rédaction du Six'. Ces mots-clés outils sont : belle image, carte postale, image neutre, petite phrase, scène de rue et tilt. Ils possèdent deux fonctions. Comme les « sensationnels », ils facilitent la réponse à des requêtes formulées en ces termes : « une scène de rue de Marseille », « une image neutre du Premier Ministre ». Ils servent également au tri des notices documentaires lorsque les résultats de recherche sont trop nombreux pour apporter une réponse pertinente. La requête : « Il me faut des images d'illustration de Jacques Chirac », sans l'apport de mots-clés outils, renvoie à plusieurs centaines de séquences. »*

Effectivement, ces mots-clés sont très utiles dans une chaîne d'information continue comme LCI. Ils permettent d'indiquer au documentaliste effectuant la recherche que ces images sont de qualité, à savoir « *qu'elles sont parfaites pour une réutilisation dans le cadre d'un journal télévisé. »*

Par conséquent, dans une chaîne où l'urgence fait loi, ils permettent de trouver les bonnes images dans un laps de temps très court. Car le documentaliste qui indexe, en utilisant ces

---

<sup>8</sup> CARNEL, Jean-Stéphane. « Le journal télévisé, un créateur de représentations sociales sous contrainte ? Approche par le recyclage des images d'archives ». Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Sous la direction de BÉGUIN-VERBRUGGE Annette, Université Lille 3, 2009.

descripteurs, signifie au chercheur que ces images ont un grand potentiel de réutilisation et elles méritent d'être mises en évidence.

Dans le manuel d'indexation de LCI, on demande aux documentalistes d'utiliser ces mots-clés pour désigner des images sortant de l'ordinaire (drôles, choquantes ou dramatiques) ou si certains propos tenus sont marquants. Ces images qui sortent de l'ordinaire sont souvent les plus intéressantes à la réutilisation. Il ne faut donc pas oublier de préciser leur caractère spécifique.

Voici une liste de mots-clés utilisés à LCI :

- IMAGE-INSOLITE : Il désigne une image drôle ou sortant de l'ordinaire.
  
- IMAGE-CHOC : Il désigne une image pouvant alerter le téléspectateur sur la cruauté d'un événement. Ces images proviennent principalement des agences de presse internationales qui couvrent les conflits et les guerres dans le monde entier. Ces images donnent parfois à voir d'effroyables séquences.
  
- COMPORTEMENT-CHOC : Il désigne l'attitude choquante d'une personne à l'écran. Des hommes politiques se battant dans une assemblée générale par exemple.
  
- PHRASE-CHOC : Il désigne des propos tenus par quelqu'un qui pourrait être considéré comme choquant.
  
- PETITE-PHRASE : Il désigne des propos critiques par quelqu'un sur quelqu'un d'autre, souvent avec humour.
  
- BELLE-IMAGE : Il désigne une image ayant un caractère esthétique très prononcé. Un beau coucher de soleil par exemple.
  
- CARTE-POSTALE : Il désigne une image d'illustration d'une ville, d'un lieu. Associer ce descripteur à une ville signifie que les images proposent une vue globale de celle-ci : rues, magasins, monuments, paysage.

- SCENE-RUE : Il désigne des personnes marchant dans une ville sur les trottoirs ou traversant la rue. Souvent utilisées pour les sujets « Société ».
- SCENE-PLAGE : Il désigne des personnes bronzant sur la plage, se baignant, jouant.
- SCENE-MARCHE : Il désigne des scènes du marché : clients, badauds, marchands.
- ILLUSTRATION : Il désigne des images ayant un très fort potentiel de réutilisation. Lorsqu'il s'agit de chercher des images d'illustration sur un événement ou sur un lieu, c'est le premier mot-clé qui vient à l'esprit du documentaliste.

Nous voyons donc bien qu'en réponse à la rapidité du traitement de l'information, les documentalistes créent leurs propres outils et adaptent leurs pratiques de travail aux demandes récurrentes de leurs usagers que sont les journalistes des journaux télévisés.

#### 2.2.2.4 La zone « Description »

##### 2.2.2.4.1 Lisibilité recherchée

Voici la dernière tâche principale dans le processus d'indexation d'un document : la zone « Description ». C'est la tâche principale du documentaliste audiovisuel pour que le chercheur puisse se faire une idée des images qu'il trouvera dans le document.

Dans le cadre de la vidéothèque LCI, ce champ consiste à décrire le document plan par plan ou par séquence : c'est-à-dire le cadre, le mouvement de caméra, le champ, les sons...

Un certain nombre de règles doivent être respectées à l'intérieur de ce champ :

- Ecrire les noms des personnes en majuscules
- Sauter des lignes
- Découper en séquence après un changement de lieu ou de temps permet ainsi une meilleure visibilité à l'intérieur du document
- Créer une imagerie. C'est une image extraite de la séquence qui représente au mieux son contenu. Elle permet d'avoir un premier aperçu de ce qui se trouve dans la séquence
- Isoler les sonores (Interview, discours, conférence de presse)

Au niveau de la valeur des plans, on effectue une description du sujet séquence par séquence en précisant les valeurs de plan :

- GP gros plan
- PM plan moyen
- DP différents plans
- PL plongée
- CPL contre-plongée
- VG vue générale
- VA vue aérienne

Il existe également une typologie pour les mouvements de caméra :

- ZAR zoom arrière
- ZAV zoom avant
- TRAV travelling
- PANO panoramique

Enfin, quelques indications bien spécifiques à préciser dans cette zone :

- S'il s'agit d'archives, indiquer la date si on la connaît
- Préciser si la personne se trouve de dos ou de profil
- Préciser si le sujet comporte des incrustations ou des synthés
- Préciser l'atmosphère du reportage : images de nuit, temps pluvieux ou brumeux
- Préciser s'il n'y a pas de VI sur les sonores
- Mettre (*Anonyme*) pour des plans de foule, bébés, enfants, jeunes, personnes âgées, malades et autres plans exploitables.

Enfin, on peut rajouter un commentaire à la fin de la description:

- Préciser si les sujets, sons ou images d'agence ont de l'ambiance (avec VI ou sans VI)
- Préciser si les images sont spécialement belles (indiquer BELLE-IMAGE en mot-clé)
- Préciser si le sujet comporte beaucoup d'archives
- Préciser si la qualité des images pose problème (images mauvaise qualité, floutées, tremblantes. Autrement dit, toute remarque technique utile pour la réutilisation éventuelle ou non des images.

Cet ensemble de règles vise à faciliter la recherche en étant le plus lisible possible. De plus, pour gagner du temps, le documentaliste utilise un style concis et télégraphique pour décrire ce qu'il voit.

#### **2.2.2.4.1 Description TF1**

La description que réalisent les documentalistes de LCI est sujette à de nombreuses critiques de la part des documentalistes de TF1. Pour eux, la description plan par plan est très exagéré. La raison essentielle d'une telle précision dans la description est qu'elle répond à des besoins spécifiques d'une chaîne d'information continue.

En effet, la recherche demande une lecture rapide et extrêmement précise pour avoir une idée quasi-immédiate du potentiel des images. Parfois, dans l'urgence, le documentaliste n'aura pas le temps de les visionner. Il se fit donc uniquement au descriptif. Cela réclame donc de la part de l'indexeur une grande rigueur.

A TF1, c'est différent. En effet, dans le service de documentation de TF1, on revendique une description « plus light » par rapport à celle de sa petite sœur. Comme nous l'avons indiqué dans la seconde partie, la politique du service de documentation de TF1 est de conserver la totalité de ce qui a été diffusé. Cette démarche tient donc davantage de la conservation du patrimoine audiovisuel de la chaîne qu'à une véritable réflexion sur le potentiel de réutilisation des archives conservées.

La description « made in TF1 » répond donc à ses propres besoins. Aucun intérêt de décrire plan par plan un sabotier fabriquant un sabot ou un berger guidant ses moutons lors d'une transhumance. Le documentaliste sait que ces images ont très peu de chance d'être réutilisé.

Par conséquent, nous constatons des degrés différents dans le traitement documentaire des deux chaînes. Mais elles répondent aux besoins spécifiques de chacune d'entre elles : LCI, chaîne d'information continue où le service de documentation est constamment dans l'urgence. TF1, chaîne généraliste où deux JT rythment la journée, à des heures précises.

Le chercheur de TF1 a donc du temps pour établir ses critères de recherche, consulter les notices, visionner les séquences et les sélectionner.

Autre critère qui détermine le degré de description d'une séquence est la possession des droits. Cette question des droits d'images est une des parties les plus importantes du travail d'un documentariste audiovisuel dans la sélection ou non des images.

#### **2.2.2.4.2 Droits**

La gestion des droits attachés à un contenu est la clé de sa diffusion et de son exploitation. En effet, il arrive que les journaux télévisés de LCI passent à l'écran des images dont ils ne détiennent pas les droits. Il est formellement indispensable lors de l'indexation d'un document de préciser quelle est sa source sous peine de sanctions pénales lors de la réutilisation des images à l'antenne. Il faut donc traiter ce genre de document avec une grande attention en précisant dans la zone description l'origine des images.

Il est absolument donc indispensable de mentionner qui détient les droits de diffusion et de commercialisation des images qui n'appartiennent pas à LCI ou TF1.

La saisie de ce champ se fait à l'aide d'un menu déroulant qui contient toutes les sociétés susceptibles d'être propriétaire des images : INA, PATHE, GAUMONT, ECPA, GAMMA, etc.

En cas d'erreur ou de négligence, elle peut être préjudiciable pour la chaîne et la réputation de la vidéothèque. En effet, LCI n'a pas la puissance financière que peut posséder TF1 par exemple, en cas de procès ou de contentieux contre la chaîne.

Par conséquent, nous avons vu qu'au moment de l'indexation, l'indexeur avait l'obligation de signaler dans la fiche d'indexation le détenteur des images. Cela permet d'éviter de réutiliser des images payantes sans le savoir.

Nous remarquons qu'il faut être constamment vigilant par rapport à ces questions de droit et à l'attitude de quelques journalistes insouciants par rapport à ces questions en considérant à tort et à travers la notion de « droit à l'information ».

Effectivement, le droit à l'information tolère l'usage de certaines images indépendamment de leurs ayants droits. Néanmoins, cela se déroule dans un cadre bien précis. Lors du décès d'un acteur par exemple, on a la possibilité d'utiliser les extraits de film dans lesquels il a joué.

Mais en temps normal, ces documents possèdent des droits d'auteur et des droits voisins (Artistes interprètes, éditeurs, producteurs).

En droit français, le droit français protège toute œuvre du seul fait de sa création « dès lors qu'elle est matérialisée dans une forme et qu'elle est originale ».

L'article L.112-2 du Code de Propriété Intellectuelle (CPI) nous énumère les œuvres de l'esprit protégées. Les œuvres audiovisuelles en font partie :

- Les livres, brochures et autres écrits littéraires, artistiques et scientifiques ;
- Les conférences, allocutions, sermons, plaidoiries et autres oeuvres de même nature ;
- Les oeuvres dramatiques ou dramatico-musicales ;
- Les oeuvres chorégraphiques, les numéros et tours de cirque, les pantomimes, dont la mise en oeuvre est fixée par écrit ou autrement ;
- Les compositions musicales avec ou sans paroles ;
- Les oeuvres cinématographiques et autres oeuvres consistant dans des séquences animées d'images, sonorisées ou non, dénommées ensemble oeuvres audiovisuelles ;
- Les oeuvres de dessin, de peinture, d'architecture, de sculpture, de gravure, de lithographie ;
- Les oeuvres graphiques et typographiques ;
- Les oeuvres photographiques et celles réalisées à l'aide de techniques analogues à la photographie ;
- Les oeuvres des arts appliqués ;
- Les illustrations, les cartes géographiques ;
- Les plans, croquis et ouvrages plastiques relatifs à la géographie, à la topographie, à l'architecture et aux sciences ;
- Les logiciels, y compris le matériel de conception préparatoire ;
- Les créations des industries saisonnières de l'habillement et de la parure. Sont réputées industries saisonnières de l'habillement et de la parure les industries qui, en raison des exigences de la mode, renouvellent fréquemment la forme de leurs produits, et notamment la couture, la fourrure, la lingerie, la broderie, la mode, la chaussure, la ganterie, la maroquinerie, la fabrique de tissus de haute nouveauté ou spéciaux à la haute couture, les productions des paruriers et des bottiers et les fabriques de tissus d'ameublement.

Ces droits d'auteurs permettent donc aux acteurs de la production audiovisuelle de commercer leurs œuvres. Il y a donc toujours possibilité d'acheter des images à des sociétés extérieures lorsque les fonds TF1 et LCI ne répondent pas aux exigences du journaliste. Dans ce cas, chaque société a une grille de tarification bien précise.

#### **2.2.2.4.1 Scriptage**

Enfin, dernière spécificité mise en place par les documentalistes de LCI afin de répondre aux exigences de la chaîne est le « scriptage » de tous les sonores. Que ça soit une interview, un discours, une conférence de presse, un micro-trottoir, tous les sons sont scripter mot à mot.

En effet, il est récurrent qu'un journaliste demande au documentaliste une déclaration particulière d'une personnalité, souvent politique. Il s'agit principalement des émissions politiques de la chaîne comme « Politiquement Show » présenté par Michel Field. Il s'agit d'un talk-show hebdomadaire où monsieur Field accueille une équipe d'analystes de la vie politique française. Ils tentent autour de débats un décryptage pointu et impertinent de la vie politique. Cette émission est donc très demandeuse de petites phrases, de critiques lancées par les acteurs de la vie politique.

Pour pouvoir les retrouver, scripter les sonores est donc indispensable. La plupart des chaînes ne le font pas : M6, France Télévisions, TF1. Ils se contentent de faire un résumé des propos tenus dans le discours ou dans l'interview. Nous voyons donc bien ici la spécificité d'une chaîne d'information continue comme LCI. Les documentalistes mettent en place des techniques afin de répondre à ses exigences, autres que celles des chaînes à caractère généraliste.

### **3.3 Conclusion**

Nous venons donc de voir l'ultime phase de construction de la notice documentaire : l'indexation. Cette étape permet la recherche d'images. Pour que celle-ci soit la plus performante possible dans le cadre d'une chaîne d'information continue et afin de faire face aux différentes contraintes inhérentes à l'indexation de documents audiovisuels (Techniques et culturelles), LCI a mis en place des outils, des techniques documentaires spécifiques à utiliser, à respecter.

L'indexation est indissociable de la recherche documentaire. Son objectif est de favoriser une recherche efficace des informations contenues dans un fonds documentaire.

## IV. Recherche, dans l'urgence

Nous l'avons vu précédemment, le traitement documentaire n'a de sens que par rapport à la recherche. C'est ce qui en fait sa raison d'exister. Dans le cas de LCI, les contraintes de « l'actualité » imposent des temps de réponse extrêmement rapides. Il s'avère alors nécessaire de réduire le temps de consultation des notices au maximum. Cette partie sera très brève car la recherche d'image a déjà été largement évoquée dans le traitement documentaire. Elle consiste à évoquer les différents types de recherches auxquels doit répondre un documentaliste. Ensuite, les techniques mises en place au sein du service de documentation pour parer à l'urgence des demandes journalistiques.

### 4.1 Types de recherches

La demande est généralement formulée par un journaliste. Elle peut-être aussi faite par le rédacteur en chef ou ses adjoints. Cette demande doit être comprise par le documentaliste à partir de ce que lui demande le journaliste comme images pour illustrer son sujet.

Une fois cette demande bien comprise, le documentaliste retranscrit cette requête en langage documentaire, c'est à dire en mots-clés.

Jean-Stéphane Carnel souligne dans sa thèse un cas récurrent qui arrive aux documentalistes : *« Afin de donner une indication la plus juste possible, pour lui « faciliter » la tâche et probablement pour avoir une réponse plus rapide, certains journalistes proposent directement des mots-clés au documentaliste. Pourtant, ces précisions, données en termes documentaires par les sollicitateurs d'images, restent en général loin de la réalité du langage effectif dans la structure et cette pratique agace nettement une partie de la profession des archivistes qui se sent parfois confondue avec les moteurs de recherche du web. Une documentaliste de M6 nous disait : « Certains journalistes nous prennent pour Google. On met n'importe quoi comme mot-clé et on a n'importe quoi comme réponse ! »*<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> CARNEL, Jean-Stéphane. « Le journal télévisé, un créateur de représentations sociales sous contrainte ? Approche par le recyclage des images d'archives ». Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Sous la direction de BÉGUIN-VERBRUGGE Annette, Université Lille 3, 2009.

Jean-Stéphane Carnel classe les types de recherche en trois catégories : Vague, restreinte et spécifique.

### **4.1.1 Recherche vague**

Dans ce type de recherche, le journaliste n'a pas d'idée précise sur les images qu'il veut exploiter. Par exemple : « Je souhaiterai des images qui illustrent la famine dans le monde ». Ici, les critères de recherches vont donner un nombre très important de résultats. Le documentaliste va donc utiliser ses propres représentations de la famine dans le monde : Afrique, Asie, malnutrition, enfant, catastrophe naturelle, etc.

Ce type de recherche est souvent jugé par les documentalistes comme les plus intéressantes. Car elles donnent de la liberté dans le choix des images qu'il va proposer. Au contraire d'une demande où on veut juste la tête d'une personnalité.

De plus, elle fait appel à la culture et à la connaissance du documentaliste sur le sujet. Au début, ces recherches peuvent paraître déroutantes mais elles deviennent très vite valorisantes pour le documentaliste. En effet, il a le sentiment d'avoir grandement participé au reportage en y mettant sa touche personnelle.

### **4.1.2 Recherche restreinte**

Les recherches restreintes font appel également à ses modèles subjectifs mais les réponses sont moins nombreuses et amènent moins de problèmes de choix. Par exemple : « Je souhaiterai des images de la famine au Niger après la flambée du prix du riz ».

Ici, on a suffisamment d'informations : la famine, le Niger, l'augmentation du prix du riz, pour pouvoir avoir un nombre de réponses limité. Cela va permettre au documentaliste d'effectuer des équations de recherche plus précises et donc une sélection rapide des images.

### **4.1.3 Recherche spécifique**

Ces demandes d'images spécifiques sont les plus simples à trouver car leur précision impliquent qu'elles existent ou non dans la base. Par exemple : « Je souhaiterais des images montrant des bébés africains malnutris couvert de mouches ».

Au contraire du premier cas, l'intérêt des documentalistes pour ce type de recherche est minime. L'un d'entre eux me confiait : « On a l'impression d'être au Mac Donald ! On fait du fast-food. On trouve l'image qu'il veut et on lui donne. On ne réfléchit pas ! On exécute ! »

## **4.2 Face à l'urgence**

Dans une chaîne d'information continue comme LCI, un nouveau journal télévisé est réalisé toutes les 30 minutes en moyenne selon l'actualité du jour. Cela impose aux documentalistes des temps de réponse très rapide. Pour faire face à cet « état d'urgence », le service de documentation de LCI a mis en place des techniques permettant de gagner du temps dans les recherches d'images. La première d'entre elles est l'arrivée du numérique.

### **4.2.1 L'apport du numérique**

Aujourd'hui, la quasi-totalité des archives de la chaîne sont numérisés, de 1994 à ce jour. Autrement dit, l'ensemble des archives est visible via le logiciel documentaire NEMO. Chaque document est rattaché à sa notice documentaire et permet donc au documentaliste de le consulter immédiatement sur son poste d'ordinateur.

L'apport du numérique est indéniable pour deux choses : la sélection d'images et l'envoi de celles-ci.

#### 4.2.1.1 La sélection d'image

Le documentaliste a la possibilité de l'accès direct à un segment particulier à l'intérieur d'un document, apporté par le numérique. Il lui permet de consulter directement les séquences d'image qui lui semble appropriées par rapport à la requête du journaliste.

Alors qu'auparavant le documentaliste devait se fier uniquement à la notice documentaire, il a la possibilité aujourd'hui de visionner les images si la description qui en est fait ne le satisfait pas.

De plus, le numérique lui permet de réaliser un pré-montage des images les plus significatives pour lui à l'intérieur des documents. Une fois sa sélection d'images faites, il les place dans une « playlist » afin d'être transférées sur le serveur de fabrication.

#### 4.2.1.1 La transmission des images

Lors de mon stage de MASTER 1 en 2008, une fois la sélection faite, le documentaliste remplissait un bon de commande avec la référence des cassettes. Il fallait ensuite l'imprimer et envoyer par fax au magasin TF1 où sont stockées les cassettes. Grâce à ce fax, le magasinier savait quelle(s) cassette(s) il faut sortir, quelle partie de celle-ci il fallait « filer » (numériser dans le serveur de fabrication « BZN ») et à quel journaliste le document numérisé était destiné.

Aujourd'hui, le magasinier reçoit la « playlist » que le documentaliste a créé avec à l'intérieur les documents sélectionnés. Son seul travail désormais consiste à transférer ces images d'archives numérisées sur le serveur de fabrication BZN. Le journaliste récupère donc ses images sur le serveur et n'a plus qu'à les monter pour réaliser son sujet.

La conséquence de cette « révolution numérique » est un gain de temps indéniable dans l'approvisionnement d'images d'archives pour les journalistes. Entre la demande d'archives et sa mise à disposition, il ne peut se passer que quelques minutes. Ceci répond entièrement à la problématique d'une chaîne d'information continue vouée à l'efficacité de l'action.

De plus, toujours dans ce souci de répondre le plus rapidement à une demande d'images. Le service de documentation a anticipé ces demandes en mettant en place un outil permettant de mettre à disposition des journalistes les images les plus fréquemment demandées. Ces sont les Ours.

#### **4.2.2 Les Ours**

Les OURS sont des pré-montages d'images que l'on pourrait qualifier de « compilations thématiques » stockés sur le serveur de fabrication donc directement accessible par les journalistes .Trois types d'OURS existent :

- Economie
- Politique
- Divers

Il s'agit d'images neutres ayant un potentiel de réutilisation très important souvent utiles pour les reportages récurrents évoqués dans les journaux télévisés. Ce sont avant tout des « images d'illustration » les plus neutre possible sur des thématiques.

Nous retrouvons par exemple des images en longueur d'hommes politiques, d'illustrations sur le tourisme, la circulation routière, le téléphone portable, la pollution, la consultation médicale, les transports en commun, etc.

# CONCLUSION

En conclusion, nous venons donc de voir qu'au sein d'un service de documentation tel que LCI, l'état d'urgence inhérente à une chaîne d'information continue, va conditionner le travail du documentaliste audiovisuel. En terme de sélection, de traitement documentaire et de recherche d'images.

Les documentalistes s'adaptent aux contraintes structurelles et organisationnelles en mettant en place des stratégies et des techniques documentaires pensées dans un esprit d'efficacité dans ce contexte bien particulier.

Ces techniques documentaires répondent aux besoins spécifiques de LCI. Qu'en est-il alors de la mutualisation avec sa maison mère TF1 ?

En effet, nous avons noté tout au long de ce mémoire des différences de traitement entre les services de documentation des deux chaînes. Pourtant, restructuration oblige, ces deux entités sont d'ores et déjà amenées à collaborer, voir fusionner dans un avenir proche.

Par conséquent, cela impliquera un travail en commun et une politique d'archivage commune. Cette politique devra correspondre au mieux aux besoins des différentes structures actuelles : LCI et TF1.

De plus, en terme de traitement documentaire, il va certainement falloir une harmonisation dans les méthodes d'indexation car si il n'y a pas de prise en compte des besoins spécifiques de l'autre chaîne, cela engendrera des problèmes, principalement lors de la recherche d'images pour une chaîne comme LCI.

Les solutions pour éviter ces problèmes sont la mise en place d'une organisation commune et une nécessité de communiquer entre les différentes parties.

## BIBLIOGRAPHIE

- BACHIMONT, Bruno. « Bibliothèques numériques audiovisuelles : des enjeux scientifiques et techniques », Volume 1, 1998.
- BACHIMONT, Bruno. « Image et audiovisuel : la documentation entre technique et interprétation ». In Documentaliste – sciences de l'information, vol 42, n°6, 2005.
- CARNEL, Jean-Stéphane. « Le journal télévisé, un créateur de représentations sociales sous contrainte ? Approche par le recyclage des images d'archives ». Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Sous la direction de BÉGUIN-VERBRUGGE Annette, Université Lille 3, 2009.
- LOARER, Pierre le, « Indexation automatique, recherche d'information et évaluation », In Le traitement automatique du document, cours INRIA, Aix en Provence, 1994.
- MASSIGNON, Valérie. La recherche d'images ; Méthodes, sources et droits. Bruxelles : De Boeck, 2002.
- TURNER, James. Images en mouvement, stockage, repérage, indexation. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université du Québec, 1998.

# ANNEXES

ANNEXE 1 : *Utilisation des images d'archives sur une semaines type*

ANNEXE 2 : *Structure d'une fiche d'indexation*

ANNEXE 1

ARCHIVES						
	MINUTES			K7		
	TF1	LCI	TOTAL	TF1	LCI	TOTAL
LUNDI	00 :26 :51	00 :34 :38	01 :00 :59	14	19	33
MARDI	01 :03 :58	00 :59 :41	02 :03 :39	36	35	71
MERCREDI	01 :58 :42	01 :23 :50	03 :22 :32	56	46	102
JEUDI	00 :58 :19	00 :48 :54	01 :47 :13	23	27	50
VENDREDI	00 :35 :46	00 :40 :25	01 :16 :11	24	21	45
SAMEDI	00 :24 :49	00 :02 :12	00 :27 :01	11	2	13
DIMANCHE	00 :06 :44	00 :05 :28	00 :12 :12	4	4	8
<b>TOTAL</b>	<b>05 :35 :09</b>	<b>04 :34 :38</b>	<b>10 :09 :47</b>	<b>168</b>	<b>154</b>	<b>322</b>
<b>semaine</b>						
	<b>55%</b>	<b>45%</b>		<b>52%</b>	<b>48%</b>	

*Utilisation des images d'archives sur une semaines type*

## ANNEXE 2

Fiche vidéo créée par AMIEUX JONATHAN - Vidéothèque LCI

MPEG2 Fichier clean

Titre: RUSH / MARTINE AUBRY A TOULOUSE

Résumé

La première secrétaire du PS Martine Aubry a affirmé à Toulouse la volonté des socialistes unis de gagner la majorité au Parlement européen pour "changer le cours de l'Europe". "Nous lançons le même jour, au même endroit, la campagne pour les élections européennes avec des têtes de liste des 27 partis frères socialistes et sociaux démocrates", a affirmé Mme Aubry lors d'un meeting à la Halle aux grains, qui réunissait quelque 1 600 personnes et les leaders et têtes de listes des 27 pays de l'UE. Se référant à Jean Jaurès qui voulait "une Europe nouvelle, un peu moins sauvage", elle a lancé: "à nous de la construire ! C'est le message de Toulouse, le message du PS et du Parti socialiste européen. Une autre Europe est possible. Le 7 juin, nous pouvons changer le cours de l'Europe en changeant de majorité au Parlement européen"

Informations

Info générale | Info techniques | Droits | Historique | Archivage

Date: 24/04/2009 État: NON-DIFF Numéro de cassette: LCI090424-01/01 Domaine: [ ]

Journaliste: [ ] Présentateur: [ ] Signer la fiche: [ ]

JRI: [ ] Catalogage: [ ]

TC In / Out: 00h1802 - 00h2710 Durée: 00h0908 Source: LCI Audio: VI Aspect Ratio: 16/9

Riches(s) Liens(s): [ ]

Mots-Clés

FRANCE HAUTE-GARONNE TOULOUSE RUSH ILLUSTRATION POLITIQUE PS MARTINE-AUBRY UNION-EUROPEENNE PARLEMENT-EUROPEEN-OFF CHANGEMENT LANCEMENT CAMPAGNE-ELECTORALE ELECTION-EUROPEENNE-2009-OFF LUNETTES-NOIRES RUE PLACE-CAPITOLE JOURNALISTE VESTE INSCRIPTION MOLEX EQUIPEMENTIER SYNDICAT REUNION ARRIVEE SORTIE DISCOURS POUL-NYRUP-RASMUSSEN DANEMARK-OFF KADER-ARIF BROCHURE COLERE UNIVERSITE-OFF USINE-OFF QUARTIER-OFF INEFFICACITE GOUVERNEMENT-OFF CRITIQUE JUSTICE SECURITE VOTE-OFF LOI

1 TOULOUSE (Haute-Garonne)

00:18:02 00:01:11

- DP Martine AUBRY (Premier secrétaire du PS) avec lunettes de soleil marchant dans rues de Toulouse entourée de journalistes
- GP vaste avec inscription "Molex" et autocollants "CGT, CFDT, CGC, FO, CFEC de Molex - Soutenez l'action des molex en signant pétition
- DP syndicats de Molex rassemblés avant réunion
- DP réunion entre syndicats et Martine AUBRY assise à côté de Poul Nyrup RASMUSSEN (Président du parti socialiste européen) et Kader ARIF (tête de liste pour l'élection européenne)
- DP sortie de réunion
- PM AUBRY marchant sur place du capitole

Catégorie: [ ] Droits: [ ]

2

- PM AUBRY faisant discours entre Poul Nyrup RASMUSSEN et Kader ARIF
- PM brochure "elections2009 pes.org"
- DP réunion

00:19:13 00:00:16

Catégorie: [ ] Droits: [ ]

3

- DISCOURS AUBRY "Nous le voyons, la colère monte partout, dans les universités, dans les usines, dans les ateliers, dans les quartiers. Nous savons qu'il y a urgence. Nous savons que nous devons agir. Les

### Structure d'une fiche d'indexation

